

# LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

n° 75 - 8 septembre 2016

**Michel Rocard disait, à l'occasion des 50 ans de la CIMADE en 1989 :**

« Le droit à l'émigration et le devoir d'hospitalité doivent s'exercer selon des règles qui les rendent acceptables par tous. La réglementation actuelle ne proposant aucune solution réelle au problème, il y a donc urgence pour l'Europe à inventer d'autres règles, se fondant sur le respect du droit international et les principes des droits humains » (lire la suite sur le site)

**A-t-on amélioré les choses depuis ?**

Comme depuis avril dernier chaque lundi à 7h, une bonne dizaine de membres du CdS de Versailles, des associatifs, des militants ou non, ont servi **tout l'été un « petit déjeuner royal »** à la file d'attente nocturne de la préfecture (150 personnes, voire plus). En septembre, le « petit déjeuner » continue, vous pouvez y participer vous aussi : 1 avenue de l'Europe à Versailles le lundi à 7h. Contact 06 17 15 07 81

**La Commission européenne a publié mercredi 13 juillet 2016 le bilan catastrophique des « relocalisations » de réfugiés dans l'Union européenne, décidées en juillet et septembre 2015. Le plan européen a totalement échoué. Les États membres devaient se répartir 160 000 personnes : 3 000 personnes arrivées en Italie et en Grèce seulement l'ont été ! Alors qu'elle avait promis de recevoir 30 000 réfugiés dans ce cadre, la France en a accueilli 991 (chiffre dérisoire pour un pays de 66 millions d'habitants). Depuis 2014, plus de 10 000 migrants ont perdu la vie en mer, dont plus de 2 800 depuis début 2016, a indiqué le Haut Commissariat aux réfugiés début juin..**

**Le maire de Maurepas** s'était inquiété de l'arrivée d'une centaine de migrants dans un gymnase réquisitionné le 21 juillet dernier ; un mois plus tard, il tire un premier bilan :

« L'association Habitat et humanisme a fait preuve d'un grand professionnalisme et il n'y a eu aucun incident. Nous avons répondu à leurs besoins, par exemple d'installer des points d'eau extérieurs. Je n'avais jamais été confronté à une telle situation et la vivre au quotidien, avec des gens face à soi, c'est très différent de ce que l'on voit dans les médias. Maintenant, je me demande ce qu'ils vont devenir et cela me fait réfléchir sur notre politique nationale d'accueil des migrants. »

**URGENT : 2 permanences d'aide juridique aux migrants à la Maison des Associations de Versailles, 2bis place de Touraine cherchent des volontaires**

- La permanence **CIMADE Asile** de Versailles le **mardi de 14h à 17h** (Formation assurée)

Contact 06 15 14 84 48 asile78@lacimade.org

- La permanence **CEFY** (Collectif Etrangers Français Yvelines) le **vendredi de 14h à 18h**

Contact 06 87 83 30 20 cadomergue@yahoo.fr

# Charte du

## Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

**Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h**  
**Angle avenue de St Cloud-avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

**Les prochaines dates : 13 octobre, 10 novembre 2016.**

*<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>*

*contact : [cercladesilence.versailles@gmail.com](mailto:cercladesilence.versailles@gmail.com)*

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).